

QUEL EST SON OBJECTIF ?

Favoriser l'émergence de nouvelles entreprises solidaires en finançant la phase de maturation du projet.

L'enjeu est de :

- **Multiplier le nombre d'entreprises solidaires** en France
- **Créer 5 à 10 emplois** en 3 ans par nouvelle entreprise
- **Faire émerger de nouveaux 'entrepreneurs sociaux'**.

Qu'est-ce qu'une entreprise solidaire ?

Il s'agit d'une entreprise ou d'une organisation ayant une viabilité économique, qui crée des emplois et qui met au cœur de son projet la prise en compte de la fragilité humaine et/ ou du lien social.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute entreprise (société ou association), et plus particulièrement toute **entreprise solidaire**, qui :

- Souhaite **contribuer à la création d'une nouvelle entreprise solidaire**
- **Recrute un porteur de projet**, créateur de la future entreprise, **pour mener l'étude-action** préalable au démarrage.

QUE FINANCE FIDESS ?

- **70% des frais de l'étude-action** supportés par l'entreprise (salaire du porteur de projet, déplacements, frais généraux...)
- à hauteur de **30 000 € maximum** par projet sous forme de subvention

COMMENT SAISIR FIDESS ?

Pré-requis avant envoi de la demande :

- Engagement du dirigeant de l'entreprise porteuse, qui porte politiquement le projet. Il en est le 1er responsable.
- Choix de la personne qui fait l'étude-action selon des critères d'aptitude à l'analyse, la création et la direction d'entreprise.
- Définition du contenu de l'étude-action avec objectifs précis et calendrier.
- Accompagnement du porteur de projet par un comité de pilotage, présidé par le dirigeant de l'entreprise porteuse.
- Hébergement du porteur dans les locaux de l'entreprise.

Dossier libre à constituer pour envoi à France Active :

- *A propos de l'entreprise porteuse :*
 - présentation de l'entreprise porteuse et de la stratégie à l'origine du projet
 - derniers bilan et compte de résultat
- *A propos du projet de création / développement :*
 - présentation du projet et de sa finalité
 - présentation du contenu de l'étude-action et de son calendrier de mise en œuvre
 - budget de l'étude-action et co-financements envisagés
 - modalités de mise en œuvre : comité de pilotage de l'étude, contribution de l'entreprise porteuse au projet
- *A propos du porteur de projet :*
 - CV, lettre manuscrite de motivation
 - projet de contrat de travail à durée déterminée

Instruction de la demande : Pas-de-Calais Actif avec l'aide éventuelle d'un expert du secteur

VOTRE INTERLOCUTEUR



23 rue du 11 novembre
62300 LENS

☎ 03.21.42.24.12 📠 03.21.42.64.32

Directeur Adjoint : Benoît BARA
Assistante FINES : Céline BEGHIN

Financiers du FIDESS :